

2024_18_AC_Jurys_examens_SMPM_ESR_Diplome_d_Etat_Ergotherapeute

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'éducation,

Vu le code de la santé publique,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2010 modifié relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute,

Vu l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et portant dispositions diverses,

Vu l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux,

Vu l'arrêté n° 2023-456 du 21 décembre 2023 de la Région Provence Alpes Côte d'Azur portant autorisation d'un institut de formation préparatoire au diplôme d'Etat d'ergothérapeute – Aix-Marseille Université,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Les jurys semestriels de validation des unités d'enseignement et d'attribution des crédits du diplôme d'Etat d'ergothérapeute sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

ERGOTHERAPIE 1^{ère} année

Semestres 1 & 2

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Monsieur le Professeur BENSOUSSAN Laurent

Suppléant(e) : Madame le Professeur AGHABABIAN Valérie

Liste des membres

Monsieur le Professeur ATTARIAN Shahram

Madame BLANC Catheline

Madame DESPRES Géraldine

Monsieur le Professeur FELICIAN Olivier

Madame GIRAUDIER Anaïs

Monsieur PAVE Julien

Monsieur le Professeur ROCHWERGER Richard Alexandre

Madame le Professeur SARLON Gabrielle

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

ERGOTHERAPIE 2^{ème} année

Semestres 3 & 4

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Monsieur le Professeur BENSOUSSAN Laurent
Suppléant(e) : Madame le Professeur AGHABABIAN Valérie

Liste des membres :

Madame BLANC Catheline
Madame DESPRES géraldine
Madame GIRAUDIER Anaïs
Monsieur le Professeur CERMOLACCE Michel
Monsieur PAVE Julien
Monsieur le Professeur THUNY Franck

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

ERGOTHERAPIE 3^{ème} année

Semestres 5 & 6

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Monsieur le Professeur BENSOUSSAN Laurent
Suppléant(e) : Madame le Professeur AGHABABIAN Valérie

Liste des membres :

Madame BLANC Catheline
Madame DESPRES Géraldine
Monsieur le Professeur MICHELET Pierre
Madame GIRAUDIER Anaïs
Monsieur PAVE Julien

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales de Marseille ou le Directeur des Ecoles des Science de la Réadaptation et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 16 Novembre 2024,

Pour le Président et par délégation
Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales

